

Une **phase 2** des concours d'accès aux spécialisations (cf. Titre IV, article 13 du Règlement du Jury interuniversitaire - JIU) et des examens d'accès aux spécialisations (cf. Titre V, article 18 du Règlement du Jury interuniversitaire - JIU) sera organisée, en concertation avec les présidents des masters concernés et le Doyen, pour les spécialisations suivantes :

- Gériatrie
- Médecine générale
- Psychiatrie adulte

Master	Places disponibles	Date de l'entretien / épreuve orale	Durée du stage pré-concours	Personnes de contact
Gériatrie	4 places	26/08	2 semaines	F. Benoit P. Hanotier
Médecine générale	17 places	12/08	Voir annonce	C. Debey N. Dekelver
Psychiatrie adulte	4 places	24/08	Voir annonce	M. Hein

Le nombre de places disponibles est la différence entre le sous-quota minimal pour la spécialité et le nombre d'attestations délivrées au 1^{er} tour du JIU.

Les modalités des épreuves de sélection ainsi que les coordonnées des personnes de contact sont reprises dans les annexes pour la médecine générale et la psychiatrie de l'adulte. Pour la gériatrie, vous pouvez envoyer votre candidature aux Dr Florence Benoit et Pierre Hanotier

pierre.hanotier@hubruxelles.be

florence.benoit@chu-brugmann.be

Attention : cette phase 2 ne constitue **pas une deuxième session** destinée aux candidats n'ayant pas réussi le concours ou l'examen de sélection organisé en phase 1. Elle est exclusivement réservée aux **nouveaux candidats** souhaitant introduire une candidature dans le master concerné.